



CLUB NAUTIQUE ALPIN SERRE-PONÇON

Chemin de Chadenas - 05200 EMBRUN

☎ 04 92 43 00 02

E-mail : [cnasp@wanadoo.fr](mailto:cnasp@wanadoo.fr)

site : [www.cna-embrun.com](http://www.cna-embrun.com)

## LOCATION GÎTE 12 PLACES



### Descriptif :

Capacité d'accueil : 12 personnes - 2 niveaux de 70m<sup>2</sup> chacun.

Au premier niveau : une salle polyvalente avec cuisine (plaques induction, four, frigo, micro-ondes, cafetière filtre, bouilloire et lave-vaisselle) salle à manger, salon et terrasse donnant sur le plan d'eau d'Embrun.

Au second niveau : une entrée avec rangement, une chambre centrale de 6 couchages en lit simple superposés + un canapé lit 2 places, 2 chambres équipées de 2 lits simples 80x200 pouvant se joindre (accès aux petites chambres en traversant la chambre centrale), 2 salles de bain dont 1 avec WC et un WC indépendant.

**⚠ La communication entre les 2 niveaux se fait par un escalier extérieur.**

**Il est indispensable d'apporter le linge de maison :  
draps, taies d'oreiller, serviettes, torchons**



CLUB NAUTIQUE ALPIN SERRE-PONÇON

Chemin de Chadenas - 05200 EMBRUN

☎ 04 92 43 00 02

E-mail : [cnasp@wanadoo.fr](mailto:cnasp@wanadoo.fr)

site : [www.cna-embrun.com](http://www.cna-embrun.com)

# LOCATION GÎTE 12 PLACES

## Conditions de location du gîte collectif :

- Les locaux devront être restitués au moment du départ, dans le même état de propreté qu'à l'arrivée.
- Le délai de garantie d'arrivée est de 24h. Passé ce délai, nous disposons de la location.
- **Arrivée entre 16h et 18 h, Départ avant 10h.**
- Les consommations d'eau, d'électricité, sont comprises dans le prix de la location. Un inventaire et un état des lieux sont pratiqués avec le locataire précédent avant votre arrivée et avec vous au moment de votre départ.
- Ce gîte, en gestion libre, conformément aux statuts du Club, doit être uniquement utilisé dans le cadre d'accueil collectif de séjours sportifs, ou de réunions.
- En raison de sa configuration, nous demandons aux occupants de veiller à respecter les locaux dans leur usage (interdiction d'organiser des soirées dansantes et autres fêtes).  
Les usagers du gîte sont instamment priés d'éviter tout bruit après 22 heures.

## Réservation :

- La réservation est réputée ferme et définitive à réception de l'acompte, soit 30% du montant de la location totale et de 18 € de frais de dossier, auquel seront joints 2 chèques de caution (non encaissés) l'un de 200 € (garantie matériel) et l'autre de 120 € (garantie ménage). Ces chèques seront restitués en fin de séjour, sauf si, au moment de l'état des lieux, nous constatons des détériorations, du matériel manquant et/ou du ménage à faire.
- **L'acompte** versé par le preneur lui sera rendu s'il renonce à la présente location par lettre recommandée, dans les huit jours suivants la date du présent contrat. Au-delà de cette date, la location sera définitive, l'acompte versé sera acquis et le preneur sera tenu du paiement du solde de la location.
- Tout séjour interrompu ou abrégé ne donne lieu à aucun remboursement.

Veillez nous renvoyer cet exemplaire, signé et daté, précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord » avec votre fiche de demande de réservation.

Fait à .....le.....

Nom et qualité du signataire :

Signature du locataire et tampon de l'organisme pour les associations et collectivités :